

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MANOSQUE - 0401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/09/2024 - 4522 - 2010 B 00229 - 522 635 911 - A.C.H.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
A.C.H			ZI SAINT MAURICE		
SIRET	5	2	2	6	3
	5	9	1	1	0
	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
S.I.E DE MANOSQUE 132 BD DES COUGOURDELLES 04101 MANOSQUE CEDEX					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	731
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
R.C.S. Manosque					
Greffe T.C. Manosque					
Procès Verbal de Dépôt					
N° 226/152 Date 16 SEP. 2024					
Le Greffier					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
COMAREX 04 1220 ZONE INDUSTRIELLE SAINT MAURICE 04100 MANOSQUE Tél: 04.92.72.35.36			Tél:		
OGA/OMGA			Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
Date: 03/05/2024			Lieu MANOSQUE		
Qualité et nom du signataire:					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature M. MELLAH Rachid		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE 2 LA DECLARATION N° 2065

I									
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions						e			
autres que celles visées en (a),						f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a + h)			
J									
REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.		Remboursements.		Indemnités forfaitaires.	
1		2	3	4	5	6	7	8	
K									
DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un État du même modèle)									
L									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES 2				0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les récépissés, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de récépissés, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quadri

Désignation de l'entreprise										A.C.H										Néant										*																													
Adresse de l'entreprise										ZI SAINT MAURICE										04100 MANOSQUE																																							
Numéro SIRET *										52263591100012										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12									
																				Exercice N clos le										31122023										Exercice N-1 clos le										31122022									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																			
		Autres *		014				016																																																			
	Immobilitisations corporelles *		028		2218		030		2218																																																		
	Immobilitisations financières * (1)		040				042																																																				
	Total I (5)		044		2218		048		2218																																																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																			
		Marchandises *		060				062																																																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068				070																																																			
		Autres * (3)		072		1048		074		1048												933																																					
	Valeurs mobilières de placement		080				082																																																				
	Disponibilités		084				086																																																				
	Charges constatées d'avance *		092				094																																																				
	Total II		096		1048		098				1048												933																																				
	Total général (I+II)		110		3265		112		2218		1048												933																																				
PASSIF										Exercice N										Exercice N-1																																							
										NET										NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2000		2000																																																				
	Ecart de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126																																																								
	Réserves réglementées*		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131				132																																																				
	Report à nouveau		134		(14340)		(13664)																																																				
	Résultat de l'exercice		136		(731)		(676)																																																				
	Subventions d'investissement		137																																																								
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142		(13071)		(12340)																																																				
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154																																																								
	Emprunts et dettes assimilées		156																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés		166		6146		5458																																																				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169				172																																																				
	Comptes courants d'associés		173		7973		7815																																																				
	Autres dettes		175																																																								
	Produits constatés d'avance		174																																																								
	Total III		176		14118		13273																																																				
	Total général (I + II + III)		180		1048		933																																																				
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)		Dont dettes à plus d'un an		195																																																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																																																	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		A.C.H.		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le							Néant		*	
A - R..SULTAT COMPTABLE				[3 1 1 2 2 0 2 3]							[3 1 1 2 2 0 2 2]										
				1							2										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210													
	Production vendue	{	biens			215				214											
			services *			217				218											
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222														
	Production immobilisée *						224														
	Subventions d'exploitation reçues						226														
	Autres produits						230														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232														
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234														
	Variation de stock (marchandises) *						236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240														
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242				573				521						
	Impôts, taxes et versements assimilés (CFE et CVAE *)			243		158				244				158				155			
	Rémunérations du personnel *						250														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252														
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)			255						254											
	Dotations aux provisions						256														
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						262											
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																	
Total des charges d'exploitation (II)						264				731				676							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270				(731)				(676)							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III) 280														
	Produits exceptionnels						(IV) 290														
	Charges financières						(V) 294														
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347						300											
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																	
	Impôts sur les bénéfices *						(VII) 306														
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310				(731)				(676)							
B - R..SULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312				314				731					
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318														
	Provisions non déductibles *						322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324														
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999														
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997										
	Entreprise nouvelles (44, sixies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)		127			Zones de revitalisation rurales (44 quindécies)		138			342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991													
	Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992			350					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993												
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352				354				731						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356														
	Déficits antérieurs reportables : *14....34.0 dont imputés sur le résultat :										360										
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370				372				731							

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

31/12/2023

Détail des réintégrations diverses

Total des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Total des déductions diverses

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A . C . H

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	1 500	462		464		466	1 500	1 500
	Autres immobilisations corporelles	470	718	472		474		476	718	718
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	2 218	492		494		496	2 218	2 218
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	1 500	552		554		556	1 500	
	Autres immobilisations corporelles	560	718	562		564		566	718	
TOTAL		570	2 218	572		574		576	2 218	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : A . C . H

Néant ☐ *

I RELEV...DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS D..ROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II D..FICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	14	340
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		
Déficits de l'exercice				860	731
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	15 071

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : A . C . H		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 5 2 2 6 3 5 9 1 1 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.C.H

ADRESSE (voie) ZI SAINT MAURICE

CODE POSTAL 04100

VILLE MANOSQUE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille MELLAH Prénom(s) Rachid

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 010163 N° Département Commune EL MADHER Pays

Adresse : N° Voie 1 Impasse de l'Estanquet

Code postal 84140 Commune MONTFAVET Pays

Titre (2) Mme Nom de famille MARCHAL Prénom(s) Nathalie

Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 140465 N° Département 08 Commune MONTCY NOTRE D Pays

Adresse : N° 36 Voie Villa Colombine

Code postal 30133 Commune LES ANGLÉS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Sarl A.C.H.

ZI Saint-Maurice – 04100 Manosque

Au Capital Social de 2 000,00 €

RCS de Manosque (04) N°522 635 911

Résultats comptables de l'exercice 2023



- 📄 **Rapport de la Gérance**
- 📄 **Rapport spécial de la Gérance**
- 📄 **PV d'Assemblée Générale Ordinaire**

TR N°

RAPPORT DE LA GERANCE

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

Activité de la société au cours de l'exercice

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le **chiffre d'affaires hors taxes**, s'est élevé à la somme de **0 €**, alors que pour l'exercice précédent, il était de **0 €**.

Le résultat net comptable se solde par un **déficit** d'un montant de **-731.00 €**.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le **total des produits** de l'exercice s'est élevé à **0.00 €** contre **0.00 €** pour l'exercice précédent.
- Le **total des charges** de l'exercice s'est élevé à **- 731.00 €** contre **- 676.00 €** pour l'exercice précédent.
- Nos **frais de personnel** sont nuls.
- Les **dotations au compte d'amortissement et provision** sont nulles.
- Le **résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels** se traduit par un **déficit** de **-731.00 €**.

Présentation des comptes

Au cours de l'Assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de l'exercice s'est soldé par un **déficit** s'élevant à la somme de **- 731.00 €**.

A la réserve légale :	0,00€
Aux autres réserves :	0,00€
En report à nouveau :	-731.00€
En dividendes :	0,00€

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	2 000,00€
Réserve légale :	0,00€
Autres réserves :	0,00€
Report à nouveau :	- 15 070.64€
Situation nette :	- 13 070.64 €

L'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social.

Indications complémentaires

Nous vous informons :

- ✓ Que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- ✓ Qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

Approbation des comptes et quitus au Gérant

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un **déficit de -731.00 €**.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante au compte « **REPORT A NOUVEAU – SOLDE DEBITEUR** ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Selon l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Conclusion

Nous nous sommes efforcés de donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

La Gérance

M. MELLAH Rachid



RAPPORT SPECIAL DU GERANT

SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE
Exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

En application des dispositions des articles 223-19 et suivants du Code de Commerce, nous portons ci-après votre connaissance les opérations ou conventions visées aux dits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

NEANT

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées, lors de la prochaine assemblée générale.

La Gérance

M. MELLAH Rachid



PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE L'EXERCICE 2023

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 30 juin,

Les associés de la société **SARL A.C.H.**

Au capital social de **2 000,00 €**

Dont le siège social est fixé : **04100 – Manosque Z.I ST MAURICE n° 1220**, immatriculée au **RCS de Manosque (04)**, sous le **N° 522 635 911**, se sont réunis audit siège en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du **gérant**.

Sont présents ou représentés :

M. MELLAH Rachid, propriétaire de **100** parts numérotées de **1 à 100** ;

M^{me} MARCHAL Nathalie, propriétaire de **100** parts numérotées de **101 à 200**.

Soit un total de parts présentes de **200**

L'Assemblée est présidée par **M. MELLAH Rachid**, **gérant** de la société.

Le président déclare que l'Assemblée est valablement constituée. Il peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La séance débute à 14h00.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visé à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- L'inventaire, le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

La gérance déclare que ces mêmes pièces ont été mise à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus au Gérant,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- Questions diverses.

Puis il donne la lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vue intervient.

Personne ne demande plus à prendre la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

1^{ère} RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2023, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est accordée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION

Les comptes ont été établis en respectant le plan comptable et les règles fiscales en vigueur applicables aux SARL. Ils font apparaître un **chiffre d'affaires H.T. de 0 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constate un **déficit** s'élevant à **-731.00 €** et décide de l'affecter au compte « **REPORT A NOUVEAU – SOLDE DEBITEUR** ».

L'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée approuve les opérations intervenues entre Monsieur MELLAH Rachid et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} RESOLUTION

Investissements réalisés :

Il est rappelé aux associés que les investissements suivants ont été réalisés au cours de l'exercice : néant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} RESOLUTION

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

MELLAH Rachid
Lu et approuvé

Lu et Approuvé



MARCHAL Nathalie
Lu et approuvé

Lu et Approuvé

